



SANTE MENTALE EUROPE



Ce Bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32.2.280.04.68

Fax + 32.2.280.16.04

E-mail: info@mhe-sme.org

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°3/2008

MARS 2008

TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE	2	Programme d'action dans le domaine de la santé 2008-2013: appel à manifestation d'intérêt pour une liste d'experts.....	11
Hommage suite au décès de Knud Jensen, ancien membre du conseil d'administration de SME	2	Appel à propositions 2008 dans le cadre du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé: de nouvelles opportunités de financement s'offrent à vous! ...	12
NOUVELLE PUBLICATION DE SME: De l'exclusion à l'inclusion - Avancer pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale	3	VIII. PARLEMENT EUROPEEN	12
APPEL A L'ACTION! Participez au cycle 2008-2011 des rapports nationaux sur les stratégies relatifs aux politiques et programmes d'inclusion sociale.....	4	Mise à jour: Déclaration écrite pour mettre un terme à la vie sans abri dans la rue.....	12
RAPPEL: Conférence de SME «La diversité dans la santé mentale et le bien-être. Une opportunité pour le dialogue interculturel», 7-9 août 2008, Aalborg (Danemark).....	4	Appel du Parlement européen pour mettre un terme à la vie dans la rue des enfants	13
Représentation de SME à différentes réunions	4	IX. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE.....	13
II. SANTE MENTALE ET DIVERSITE ETHNIQUE	5	Nouveau diplôme international sur la législation en santé mentale et les droits de l'homme.....	13
Centre de la FSM pour la santé mentale transculturelle	5	Nouveau numéro de Eurohealth.....	13
III. NOUVELLES DE NOS MEMBRES.....	6	Nouveau numéro de l'Euro Observer	13
FINLANDE - le projet ELECT veut promouvoir l'accès à l'éducation.....	6	X. NATIONS UNIES	13
FRANCE - Advocacy France auditionnée par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme.....	6	Mise à jour - Convention sur les droits des personnes handicapées.....	13
FRANCE - 3 ^{ème} Forum Interassociatif Européen d'Advocacy France, «Choisir sa vie, L'Egalité des Chances pour une Vie Indépendante», Paris (France), 27-29 février 2008.....	7	L'OIT propose un kit de plaidoyer pour des emplois décents pour les personnes handicapées	14
ROYAUME-UNI - «Dans le rouge: pauvreté, dette et santé mentale», conférence annuelle de Mind, 16-17 juin 2008, Université de Brunel (Royaume-Uni)	8	Forum 2008 de l'UCI et du G3ict sur «La Convention sur les droits des personnes handicapées: enjeux et opportunités pour les normes TIC» Genève (Suisse), 21 avril 2008	14
IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES.....	8	Sept pays de l'UE sont étudiés dans le cadre d'une enquête sur le processus de ratification de la Convention des Nations Unies	14
ECCL - Coalition européenne pour la vie dans la communauté	8	XI. DIVERS	15
L'ECCL a envoyé une lettre au premier ministre tchèque concernant les mauvais traitements infligés aux enfants handicapés placés dans des homes de soins sociaux	8	ECOSSE -Développement d'indicateurs nationaux de santé mentale et de bien-être.....	15
FEANTSA - Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri.....	9	Rejoignez la campagne en faveur de la Journée Européenne de la Dépression!.....	15
Les termes de la politique sociale européenne sont expliqués dans le nouveau glossaire de la FEANTSA	9	Faites-vous publier dans le journal en ligne West.....	16
MDAC - Mental Disability Advocacy Center.....	9	XII. SITES INTERNET	16
Le MDAC met en cause les détentions forcées des personnes handicapées dans les institutions en Bulgarie	9	Impliquez-vous dans la création d'un nouveau site pour les personnes souffrant de dépression bipolaire.....	16
V. UNION EUROPEENNE	9	Site Infosuicide	17
Ratification du Traité de Lisbonne	9	XIII. PUBLICATIONS	17
Premier cadre pluriannuel de l'Agence des droits fondamentaux et accord avec le Conseil de l'Europe.....	10	Moyens de communication, stigmatisation et discrimination en santé mentale : éléments pour une stratégie raisonnable	17
Morten Kjærøum devient le premier directeur de l'Agence des droits fondamentaux	10	Situation sur le marché du travail des personnes handicapées dans l'Europe des 25.....	17
VI. CONSEIL DES MINISTRES	10	Stress occasionné par le travail: de plus en plus de personnes sont confrontées aux risques psychosociaux sur le lieu de travail.....	17
Le conseil adopte une résolution concernant la situation des personnes handicapées en Europe	10	XIII. EVENEMENTS A VENIR.....	17
VII. COMMISSION EUROPEENNE	11		
Priorités de la Commission européenne pour 2009	11		
DG Emploi et Affaires sociales - DG EMPL	11		
Le rapport conjoint sur la Protection sociale et l'Inclusion sociale 2008 est paru!	11		
DG Santé et Protection des consommateurs - DG SANCO	11		

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

Hommage suite au décès de Knud Jensen, ancien membre du conseil d'administration de SME

Nous avons la tristesse de vous annoncer que l'ancien membre du conseil d'administration de SME, le danois Knud Jensen, est récemment décédé.

Toutes nos sincères condoléances à la famille de Knud et à ses amis.

Ci-dessous, notre hommage à Knud Jensen.

Souvenirs de Knud Jensen, par Josée Van Remoortel, responsable politique de SME

Knud Jensen est décédé au début du mois de mars. Beaucoup d'entre vous se souviendront de Knud comme d'un psychiatre danois calme et sympathique, luttant pour faire une place aux usagers, pour les droits de l'homme, le partenariat et la justice sociale.

Il a commencé à être actif sur la scène européenne après le succès du premier congrès européen «Alternatives aux hôpitaux psychiatriques» organisé par Edith Morgan et moi-même à Gand (Belgique) en 1980. Un petit groupe de bénévoles enthousiastes ont mis sur pied le Conseil régional européen de la fédération mondiale pour la santé mentale (FMSM). Knud était l'un d'eux et il est devenu le deuxième président du Conseil régional en 1985.

Knud a continué à servir le conseil d'administration jusqu'en 2004 et, pendant de nombreuses années, il a été le rédacteur de notre bulletin. Il a également présidé le comité sur les droits de l'homme de SME (successeur du Conseil régional européen de la FMSM).

Mais Knud Jensen était aussi très actif au Danemark. Il a travaillé à l'hôpital psychiatrique universitaire d'Odense et il a conçu de nombreux projets innovants, comme les alternatives aux hôpitaux psychiatriques.

En outre, Knud a été une source d'inspiration pour ses jeunes collègues et il a créé, avec Brian Glanville (Irlande) et Pino Pini (Italie), un «Questionnaire d'évaluation de l'utilisateur». Il s'agissait d'un projet européen innovant qui donnait la parole aux usagers dans l'évaluation des services en santé mentale.

En tant que militant pour les droits de l'homme, Knud a organisé en 1985 à Copenhague (Danemark) une conférence européenne sur «l'engagement et les droits civils des malades mentaux». Cette conférence a promu un changement dans la législation sur la santé mentale pour veiller à ce que les personnes ayant des problèmes de santé mentale bénéficient des mêmes droits que les autres citoyens.

Avec l'aide de A.J. Vrijlandt (Pays-Bas) et de J. Connolly (Irlande), il a mis en place un réseau européen pour la prévention de l'enfermement dans les hôpitaux de santé mentale, encore un exemple de sa lutte pour un meilleur respect des droits des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Knud était un peu moins actif au cours de ces dernières années, à cause de problèmes de santé, et il s'est retiré de la scène de la santé mentale.

C'était un homme remarquable, un homme de cœur. Il s'est engagé envers les personnes les plus exclues de la société et il a lutté pour la cause de la santé mentale.

Nous nous souviendrons de lui en tant que collègue et en tant que bon ami.

Témoignage de Pino Pini, membre du conseil d'administration de SME

Pour moi, Knud Jensen était davantage un ami qu'un collègue. Je l'ai rencontré il y a 20 ans, lorsque je suis entré au conseil d'administration de SME (à cette époque le Conseil régional européen de la FMSM). Je me souviens avec plaisir des années passées avec Knud Jensen sur le projet «questionnaire sur la satisfaction de l'utilisateur des services». Grâce à cette initiative, nous avons pu rencontrer de nombreux usagers, professionnels et gestionnaires dans différents pays européens. Le «Questionnaire sur la satisfaction de l'utilisateur des services», qui faisait partie d'un projet plus vaste, a été traduit dans plus de 10 langues. Le mouvement international des usagers, l'ENUSP, créé en 1991, comporte de nombreux liens avec ce projet. Le projet a encouragé la création de nouveaux groupes d'utilisateurs intéressés par l'évaluation et il a permis à des personnes de participer activement dans des projets qui étaient généralement considérés comme étant du ressort exclusif des professionnels.

Sans le soutien de Knud, le projet aurait rencontré des difficultés même au sein du conseil d'administration de SME. Edith Morgan, une autre bonne amie, soulignait parfois qu'il aurait été mieux d'avoir un projet d'évaluation complètement indépendant, mené à bien uniquement par des usagers. Mais nous connaissions tous les bonnes relations de Knud avec les usagers, surtout au sein de SIND, l'association danoise pour la santé mentale; c'était suffisant pour garantir la bonne qualité du projet. Nous avons travaillé avec lui à Odense, à l'hôpital, mais

aussi chez lui au bord de la mer, nous avons rédigé le questionnaire d'évaluation des usagers, professionnels et usagers côte à côte, nous avons travaillé dur, mais nous avons aussi profité d'une atmosphère merveilleuse.

Knud n'était pas du tout anti-psychiatre. Parfois, je n'arrivais pas à comprendre comment il parvenait à réunir son engagement pour des projets innovants et sa pratique institutionnelle. Il ne m'a jamais apporté de réponse à ce que je considérais comme une contradiction. Il aimait travailler en hôpital psychiatrique et j'aime travailler dans la communauté. Il ne comprenait pas pourquoi j'étais si critique envers les hôpitaux psychiatriques. Mais nous nous acceptions l'un l'autre, ainsi que nos différences. Tous deux nous voulions une bonne qualité des relations entre les gens et un engagement des usagers dans les services. Au cours des dernières réunions du conseil d'administration auxquelles il a assisté, il y a une dizaine d'années, il avait de plus en plus mauvaise mine et il souffrait. Ensuite, il a complètement disparu de SME. Des collègues danois nous ont appris qu'il allait très mal et ensuite il est décédé.

Je regrette que nous n'ayons pas eu la chance de nous revoir. Knud, je n'ai sans doute pas été assez intelligent pour t'aider quand tu en avais besoin! Et cette pensée m'attriste.

Ciao

NOUVELLE PUBLICATION DE SME: De l'exclusion à l'inclusion – Avancer pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale

Santé Mentale Europe (SME) joue depuis longtemps un rôle important dans la sensibilisation et la lutte contre les tabous, la stigmatisation et les préjugés associés à la maladie mentale. Intégrer la santé mentale dans le domaine de l'inclusion sociale est devenu l'activité principale de SME et une préoccupation de taille pour les personnes touchées par des problèmes chroniques de santé mentale. En 2007, SME a travaillé à l'inclusion sociale grâce à son programme de travail intitulé «*De l'exclusion à l'inclusion: faire de l'inclusion sociale une réalité pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans l'Union européenne*», avec le soutien du programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale pour la période 2002-2006 de la Commission européenne. Ce programme visait à améliorer la sensibilisation à tous les niveaux et parmi tous les acteurs par rapport aux enjeux et aux besoins des personnes ayant des problèmes de santé mentale et souffrant d'exclusion sociale. Les résultats de ce programme de travail ont été compilés dans la nouvelle publication de SME «*De l'exclusion à l'inclusion – Avancer pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*». Le rapport propose un aperçu de la situation de l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans les 27 Etats membres de l'Union européenne.

Malgré la prévalence des problèmes de santé mentale dans tous les pays européens et l'ampleur de la stigmatisation, de la discrimination et de l'exclusion sociale envers les personnes atteintes de maladie mentale, il semble vraiment nécessaire d'améliorer la compréhension générale et la reconnaissance du problème. Ce rapport veut expliquer la spécificité de la santé mentale et de la maladie mentale et mettre en lumière les facteurs qui empêchent souvent les personnes ayant des problèmes de santé mentale d'être des citoyens actifs qui participent et contribuent à la société dans laquelle ils vivent. Le rapport propose également des suggestions concrètes pour aider les professionnels et les décideurs politiques à renforcer la mise en place de stratégies nationales ainsi que la coordination tant entre les Etats membres qu'au sein de ces derniers dans toute l'Europe, sur les sujets qui touchent ce groupe particulièrement vulnérable.

SME espère que ce rapport sera un instrument utile, en politique et en pratique, pour la promotion de l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale. L'idée est de tendre vers une société européenne où tout le monde bénéficie d'un niveau élevé de santé mentale, vit comme citoyen à part entière et a accès aux droits humains et au soutien et services nécessaires, grâce à une meilleure intégration des sujets relatifs à la santé mentale dans la politique d'inclusion sociale au niveau local, national, régional et européen.

La publication «*De l'exclusion à l'inclusion – Avancer pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*» peut être téléchargée (en anglais) à partir du site de SME, à l'adresse suivante:

<http://www.mhe-sme.org/assets/files/From%20Exclusion%20to%20Inclusion-Final%20version.pdf>

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, Email info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68, Fax +32 2 280 16 04

APPEL À L'ACTION! Participez au cycle 2008-2011 des rapports nationaux sur les stratégies relatifs aux politiques et programmes d'inclusion sociale

Le premier cycle 2006-2008 de la méthode ouverte de coordination pour la protection sociale et l'inclusion sociale arrive à sa fin. Ce processus intégré a donné comme résultat la publication des rapports nationaux sur les stratégies sur la protection sociale et l'inclusion sociale (plus simplement appelés rapports nationaux sur les stratégies), comprenant les plans d'action nationale dans les trois domaines de l'inclusion sociale, des pensions et de la santé et des soins à long terme.

Les Etats membres sont actuellement dans la phase de mise en œuvre des mesures définies dans leurs rapports nationaux sur les stratégies 2006-2008. Mais les préparatifs ont commencé pour avoir d'autres objectifs communs et lancer le prochain cycle des rapports nationaux sur les stratégies dans chacun de ces trois domaines pour la période 2008-2010. La date limite de présentation des nouveaux rapports nationaux sur les stratégies est le 15 septembre 2008.

Si au cours des mois à venir vous souhaitez vous impliquer dans la préparation des rapports nationaux sur les stratégies dans votre pays afin d'attirer l'attention sur la politique en matière de santé mentale, n'hésitez pas à contacter la personne responsable du rapport dans votre pays. Les coordonnées des personnes de contact sont disponibles sur le site de la Commission européenne:

http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/contacts_en.htm

Sur le site web de la Commission, vous pourrez en outre trouver un glossaire qui explique et donne des renseignements supplémentaires ainsi que des liens utiles relatifs au processus d'inclusion sociale (en anglais): http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/glossary_en.htm

Dans ce contexte, les dernières publications de SME, «De l'exclusion à l'inclusion –Avancer pour promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale en Europe»

(<http://www.mhe-sme.org/assets/files/From%20Exclusion%20to%20Inclusion-Final%20version.pdf>)

et «Bonnes pratiques pour combattre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale» (<http://www.mentalhealth-socialinclusion.org/publications.html>) peuvent être utiles pour promouvoir l'inclusion des personnes ayant des problèmes de santé mentale au niveau national.

Pour de plus amples informations veuillez contacter Sogol Noorani au secrétariat de SME: Email sogol.noorani@mhe-sme.org, Tel +32 2 280 04 68, Fax +32 2 280 16 04

RAPPEL: Conférence de SME «La diversité dans la santé mentale et le bien-être. Une opportunité pour le dialogue interculturel», 7-9 août 2008, Aalborg (Danemark)

Les membres de SME ainsi que les autres organisations et personnes intéressées sont invitées à envoyer leurs contributions à l'adresse abstracts@mhe-aalborg.dk – faites de cet événement votre événement! Date limite: 1^{er} mai 2008.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, Email info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68, ou visitez le site web de la conférence, <http://www.mhe-aalborg.dk/>

Représentation de SME à différentes réunions

Le 5 mars, Mari Fresu a participé à la réunion de coordination politique de l'EPHA (European Public Health Alliance) à Bruxelles.

Le même jour, Sogol Noorani et Clara Gomez ont assisté à un débat sur l'impact de la migration sur le dialogue interculturel, qui était organisé à Bruxelles par la Commission européenne et le European Policy Centre (EPC).

Le 6 mars, Elisabeth Muschik, vice-présidente de SME, a représenté SME à une réunion du groupe de direction de la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Le 7 mars, le comité exécutif de SME s'est réuni à Bruxelles.

Le 8 mars, l'assemblée générale de SME s'est réunie à Bruxelles.

Le 12 mars, Mary Van Dievel et Mari Fresu ont participé à la Journée d'information 2008 sur l'appel à propositions 2008 dans le cadre du programme de santé 2008-2013, qui était organisé par la Commission européenne à Luxembourg.

Le 13 mars, Mari Fresu a représenté SME au séminaire de l'EuroHealthNet sur la stratégie européenne de santé.

Le même jour, Mary Van Dievel a assisté à une réunion préparatoire de la 7^{ème} table ronde sur la pauvreté et l'exclusion sociale qui était organisée à Bruxelles par la Commission européenne et les autorités françaises.

Le 18 mars, Sogol Noorani a participé à une réunion préparatoire de 2010 Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, qui était organisée à Bruxelles par l'EAPN (le réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale).

Du 27 au 30 mars, Mari Fresu a représenté SME à une réunion du projet HELPS à Günzburg (Allemagne).

II. SANTE MENTALE ET DIVERSITE ETHNIQUE

En accord avec 2008 Année européenne du dialogue interculturel, SME a créé une nouvelle section sur «la santé mentale et la diversité ethnique» afin de développer la sensibilisation à la situation de tous les peuples d'Europe, en particulier les minorités ethniques, qui doivent souvent faire face à de nombreuses difficultés lorsqu'elles veulent pleinement jouer un rôle dans la vie économique, politique, culturelle et sociale de leurs pays. SME souhaite s'engager pour garantir la bonne qualité des soins en santé mentale et des services sociaux, les droits de l'homme et l'égalité des chances pour tous, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables et marginalisés de la société. Ce sera également l'objectif de la conférence 2008 de SME, «La diversité dans la santé mentale et le bien-être – Une opportunité pour le dialogue interculturel», qui se déroulera à Aalborg (Danemark) du 7 au 9 août 2008 (pour de plus amples informations: <http://www.mhe-aalborg.dk/>).

Centre de la FMSM pour la santé mentale transculturelle

Le Centre de la FMSM (Fédération mondiale pour la santé mentale) pour la santé transculturelle a été établi en décembre 2006 en tant que programme continu au sein du Secrétariat de la FMSM. Le Centre porte son attention sur les aspects de plus en plus multiculturels de la sensibilisation à la santé mentale, des offres de services et sur la nécessité de concevoir dans toutes les communautés du monde des services en santé mentale qui répondent à la culture.

Sur les 6,5 milliards de personnes sur terre, il y a plus de personnes vivant en dehors de leur pays d'origine que jamais par le passé. Une personne sur 35 est un migrant international – 3% de la population mondiale. Les différences sont énormes en termes de langues, de religions, de relations et valeurs familiales, de l'idée de la santé mentale et du traitement, où que nous allions, y compris au sein de notre propre pays. Une femme professionnelle de la santé, née et éduquée en Inde, peut travailler au Royaume-Uni et se retrouver face à un patient né et élevé en Equateur – comment vont-ils communiquer et comment vont-ils percevoir la même maladie mentale?

La culture peut influencer de nombreux aspects de la santé mentale, notamment la façon dont les individus communiquent et manifestent leurs symptômes, leur façon de faire face, leurs soutiens familiaux et communautaires, leur volonté à rechercher un traitement. De même, les cultures du médecin et du service influencent le diagnostic, le traitement et la proposition de services. Les influences culturelles et sociales ne sont pas uniquement des facteurs déterminants de la maladie mentale et des modèles d'utilisation de services, mais elles jouent aussi des rôles importants. Si un thérapeute ne connaît pas les normes culturelles d'un patient, des erreurs dans le diagnostic et le traitement peuvent faire leur apparition.

Ce Centre est particulièrement intéressant pour les personnes impliquées dans le travail de SME sur les minorités ethniques, car il porte son attention sur les aspects de plus en plus multiculturels de la sensibilisation à la santé mentale, des offres de services et sur la nécessité de concevoir dans toutes les communautés du monde des services en santé mentale qui

répondent à la culture. Le site donne une liste de ressources, des exemples de bonnes pratiques en matière de santé mentale transculturelle et les suggestions sont les bienvenues! Le matériel de la Journée mondiale de la santé mentale 2007 de la FMSM sur le thème «*la santé mentale dans un monde en mutation, impact de la culture et de la diversité*» fait parfaitement écho au travail du Centre. (matériel aussi disponible gratuitement en le téléchargeant à partir du site ou en format CD sur demande.) Le Centre organisera des rencontres internationales en collaboration avec d'autres organisations ou de façon indépendante. Tout ce travail a démarré en octobre 2007 lors de la conférence «*Santé mentale transculturelle dans un monde en mutation: offrir une réponse mondiale*» de Minneapolis, Minnesota, USA. Le matériel de cette conférence est aussi disponible sur le site. Des recherches sont en cours pour un programme de consultation et une enquête internationale auprès de groupes de plaidoyers réalisant un travail transculturel. L'aide des personnes travaillant en santé mentale transculturelle sera la bienvenue.

Pour de plus amples informations: visitez le site web de la FMSM, www.wfmh.org, et allez sur «Centre pour la santé mentale transculturelle», ou contactez Ellen Mercer à l'adresse suivante, emercer@wfmh.com

Les informations contenues dans cet article ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de SME.

III. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

FINLANDE – le projet ELECT veut promouvoir l'accès à l'éducation

La plupart des personnes qui souffrent de périodes de maladie mentale aimeraient étudier ou travailler. Selon un rapport publié au Royaume-Uni, 70% de ces personnes avaient l'envie de bénéficier d'une éducation ou d'une formation, mais seulement 18% sont réellement dans un système d'éducation («*Nouvelles idées sur la santé mentale et l'emploi*», éditions Radcliffe, Oxford 2005).

Le projet ELECT (communautés européennes d'apprentissage pour la formation des personnes souffrant d'une maladie mentale, 2007-2009) propose de renforcer les Clubhouses en tant que communautés d'apprentissage et d'encourager l'accès à l'éducation et au marché du travail pour les personnes qui se remettent d'une maladie mentale. Le consortium ELECT réunit les Clubhouses, les coalitions de Clubhouses et les bases de formation de sept pays européens. STAKES, le centre national de recherche et de développement pour le bien-être et la santé (membre de SME en Finlande), se chargera de la coordination du projet. Le projet est financé grâce au soutien du programme de la Commission européenne pour l'apprentissage tout au long de la vie. Ce projet offre un environnement d'apprentissage alternatif et des possibilités d'apprentissage aux personnes qui se remettent d'une maladie mentale. Les Clubhouses peuvent améliorer les compétences de base et la capacité à apprendre en motivant les personnes à prendre part à des petits cours, par exemple, l'orientation de la carrière, les TIC (Technologies de l'information et de la communication) et les langues. Les Clubhouses permettent d'identifier les objectifs des participants et d'offrir un suivi individuel.

Le projet favorise la coopération et la sensibilisation entre les communautés d'apprentissage des Clubhouses et les instituts d'enseignement des pays du consortium. Le projet propose des méthodes de soutien à l'enseignement aux membres des Clubhouses qui souhaitent étudier dans des instituts de formation et aux étudiants qui ont dû interrompre leurs études suite à une maladie mentale. Le soutien à l'enseignement augmente les possibilités d'entamer et de poursuivre avec succès des études dans des instituts d'apprentissage.

Lors de la dernière phase du projet, ELECT organisera un cours pilote de soutien à l'enseignement qui résumera les expériences du projet et les premiers résultats.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Ville Grönberg, chargé de projet, Email ville.gronberg@stakes.fi, ou visitez le site internet du projet (qui devrait fonctionner à partir du 21 avril 2008), www.elect-project.eu

Merci à Ville Grönberg, chargé de projet chez STAKES, pour cette contribution.

FRANCE - Advocacy France auditionnée par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

Le 24 janvier, l'Association Advocacy France a été auditionnée par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. La Commission Nationale Consultative des Droits de

L'Homme est un organisme officiel français, rattaché au premier Ministre et chargé de fournir au gouvernement des avis concernant les droits de l'homme, notamment lorsque l'actualité et /ou la présentation d'un projet de loi met le gouvernement en situation de prendre position sur telle ou telle question, où la question des droits de l'homme est concernée.

Telle était la situation en France, où, dans le cadre du précédent gouvernement le ministre de l'Intérieur de l'époque, Monsieur Nicolas Sarkozy, a fait voter une loi dite «Sécurité et Liberté» où figuraient certaines dispositions remettant de facto en cause la loi du 27 juin 1990 réglementant les conditions de l'hospitalisation sous contrainte. Sous la pression de l'opinion publique, celui-ci a du retirer ses dispositions particulières, mais devenu Président de la République, il a soutenu le projet de loi présenté par le Garde des Sceaux, Ministre de la justice, relatif à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pour cause de trouble mental.

Ceci fut pour l'Association Advocacy France l'occasion de prendre position sur ces deux questions essentielles. L'association a demandé au gouvernement de respecter la personne et les droits de l'homme et d'être fidèle aux conventions internationales, notamment la déclaration de l'ONU sur les droits des personnes handicapées

Sur la question de l'hospitalisation sous contrainte, l'Association considère que si celle-ci ne peut être totalement exclue, elle doit toutefois être une mesure exceptionnelle, après s'être assuré que l'on a épuisé tous les moyens de négociation. Elle doit être basée sur l'évaluation de LA SITUATION et NON de la PERSONNE.

Concernant la responsabilité pénale, l'Association s'est prononcé pour la levée du principe de l'irresponsabilité pénale, au nom du droit à l'accès à la justice pour tous.

Les représentants de l'association ont eu le sentiment d'être bien entendus par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, ce que reflète le compte-rendu de cette Commission.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Claude Deutsch,

Email deutschclaud@neuf.fr

Merci à Claude Deutsch pour cette contribution.

FRANCE - 3^{ème} Forum Interassociatif Européen d'Advocacy France, «Choisir sa vie, L'Egalité des Chances pour une Vie Indépendante», Paris (France), 27-29 février 2008

Ce Forum de 2008, s'inscrivait résolument dans la logique de la politique européenne de lutte contre les discriminations. Il prenait parti et entendait promouvoir la vie indépendante à la fois comme moyen et comme but de cette lutte contre la discrimination. Il revenait aux usagers de faire la preuve de la réalité de ce combat et de l'effectivité de sa réussite. Dans la continuité de ses actions menées depuis 12 ans, Advocacy France a fait la preuve, non seulement que pour les usagers «Rien à leur sujet sans eux», mais qu'aussi une personne pouvait être tout à la fois handicapée psychique et capable.

Conduite sous la responsabilité des usagers eux-mêmes, l'Association Advocacy France a su mobiliser 500 personnes sur ce thème. A la mobilisation des Espaces Conviviaux Citoyens d'Advocacy s'étaient joints plusieurs Groupes d'Entraide Mutuelle d'usagers en santé mentale, des étudiants, et enfin des professionnels, des journalistes, des membres de la société civile investis et intéressés. Une bonne quarantaine de personnes sont venues de pays extérieurs à la France, dont 4 Sénégalais (dont la représentante du Ministère des Affaires Sociales) et de nombreux Européens.

L'ouverture du Forum fut marquée par l'intervention du Président d'Advocacy France Philippe Guérard et de Florence Leroy, secrétaire adjointe et ancienne présidente, qui ont témoigné de leur histoire, de leur effort pour sortir des institutions, pour avoir une vie de couple et des enfants, pour avoir une vie professionnelle.

L'exposé de Martine Dutoit, directrice d'Advocacy France, a porté sur l'impact de la stigmatisation sur les facettes de la personnalité.

La journée du 28 a été le temps le plus fort du Forum. Les participants ont été invités à entrer dans des parcours interactifs, créés à partir des expériences et du vécu des usagers, conçus, réalisés et animés par les usagers et qui remportèrent un grand succès.

Pour les conclusions, la parole est encore revenue aux usagers avec l'exposé et la synthèse des travaux par Mary Neetle, présidente de l'ENUSP (REUSP - Réseau européen des (ex)usagers et survivants de la psychiatrie), exposé complété par celui de Dominique Laurent

pour la France et Anna-Ritta Norri pour une expérience dans un autre pays européen (La Finlande).

Cependant le Forum ne pouvait se conclure sans mise en perspective: ce fut le but de la table ronde, animé par Claude Deutsch avec Mme Maria Zuber (Commission Européenne), Mme Thérèse Kampeneers (FEPH – Forum européen des personnes handicapées), Mme Mary Neetle (ENUSP/REUSP), Mme Josée Van Remoortel (MHE/SME). Cette table ronde, à partir de l'exposé de Mme Zuber sur la convention de l'ONU sur les droits fondamentaux des personnes handicapées, mis en évidence la synergie nécessaire entre l'action de terrain et les orientations politiques pour la dignité des hommes et notamment des personnes handicapées psychiques.

Pour de plus amples informations: visitez le site web d'Advocacy France, <http://www.forum.advocacy.fr/>

Merci à Claude Deutsch, d'Advocacy France, pour cette contribution.

ROYAUME-UNI - «Dans le rouge: pauvreté, dette et santé mentale», conférence annuelle de Mind, 16-17 juin 2008, Université de Brunel (Royaume-Uni)

La conférence annuelle de Mind est en étroite relation avec le thème et le rapport de la Semaine Mind.

La Semaine Mind (10-17 mai 2008) examinera le rapport entre pauvreté, dette et santé mentale, ainsi que l'impact de l'un sur l'autre. Mind va publier un nouveau rapport qui mettra en lumière les points suivants:

- Les soucis financiers peuvent induire de graves problèmes de santé mentale – 62 % des personnes qui recherchent des conseils sur leurs dettes auprès de services des consommateurs reconnaissent que les problèmes de dettes mènent au stress, à l'anxiété ou à la dépression (Edwards, 2003);
- Les personnes qui ont des problèmes de santé mentale sont plus sujettes à connaître la pauvreté – une personne sur 4 ayant des problèmes de santé mentale reconnaît avoir des dettes et des arriérés (Office des statistiques nationales, 2002);
- Certains problèmes de santé mentale peuvent causer des problèmes financiers, ainsi par exemple, au cours d'une phase maniaque, une personne bipolaire peut dépenser sans compter pour un crédit qu'elle sera incapable de repayer;
- Les prêteurs doivent offrir une meilleure protection, mais pas une exclusion – en général, les personnes souffrant d'un problème de santé mentale ont l'aptitude et la capacité à gérer leurs propres finances.

La conférence se déroulera sur 24 heures, en commençant et en finissant à 5 heures de l'après-midi.

Des places gratuites seront mises à disposition – les candidats devront expliquer à Mind pourquoi ils pensent qu'ils devraient recevoir une entrée pour cet événement.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence,

Email conferences@mind.org.uk, Tél +44 844 448 4450, ou visitez le site web de Mind,

<http://www.mind.org.uk/Information/Conference+and+training/In+the+red.htm>

IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

ECCL - Coalition européenne pour la vie dans la communauté

L'ECCL a envoyé une lettre au premier ministre tchèque concernant les mauvais traitements infligés aux enfants handicapés placés dans des homes de soins sociaux

La Coalition européenne pour la vie dans la communauté a envoyé le 31 janvier 2008 une lettre au premier ministre tchèque Mirek Topolánek. L'ECCL s'inquiète des mauvais traitements infligés aux enfants ayant des handicaps intellectuels et des problèmes de santé mentale et placés dans plusieurs homes de soins sociaux en République Tchèque, selon les informations d'un programme de la BBC (diffusé le 16 janvier).

L'ECCL reconnaît les démarches entreprises par les autorités tchèques pour éviter les violations des droits des personnes handicapées placées dans des homes de soins sociaux en interdisant en 2007 l'usage des lits cages. Toutefois, cette disposition juridique n'est pas appliquée dans les institutions où les personnes handicapées sont placées à long terme. De plus, la République tchèque n'est pas parvenue à mettre sur pied des services adéquats pour

les personnes handicapées qui vivent dans la communauté, ce qui permettrait la fermeture des institutions.

L'ECCL enjoint le gouvernement tchèque à donner à toutes les personnes handicapées qui vivent en République Tchèque, quel que soit leur niveau de handicap, la possibilité de décider comment, où et avec qui elles veulent vivre et participer activement à la société. Ce qui implique l'accès au logement, à l'éducation inclusive, à l'emploi et la possibilité de participer à d'autres aspects de la vie en communauté, conformément à l'Article 19 de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Ines Bulic,

Email coordinator@community-living.info

Source: ECCL

FEANTSA – Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri

Les termes de la politique sociale européenne sont expliqués dans le nouveau glossaire de la FEANTSA

La FEANTSA (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri) propose un glossaire des termes sociaux européens, disponible sur le site de la FEANTSA:

<http://feantsa.horus.be/code/EN/pg.asp?Page=956>

L'ouvrage se compose de deux parties, un glossaire général sur la politique sociale de l'Union européenne et un glossaire sur les termes relatifs à l'inclusion sociale. Le glossaire sur l'inclusion sociale dresse une liste des termes relatifs à l'organisation, au fonctionnement, aux objectifs et aux outils politiques qui existent dans le domaine de l'inclusion sociale et de la protection sociale. Ces termes sont utilisés dans de nombreux rapports, documents et recherches sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour trouver d'autres explications sur les termes utilisés dans le jargon communautaire, consultez le glossaire général des institutions européennes à l'adresse suivante:

http://europa.eu/scadplus/glossary/index_en.htm

MDAC – Mental Disability Advocacy Center

Le MDAC met en cause les détentions forcées des personnes handicapées dans les institutions en Bulgarie

Les détentions forcées arbitraires et persistantes en institution et le refus d'un accès à la justice pour les personnes handicapées en Bulgarie font l'objet d'un dépôt de plainte par le MDAC auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (Strasbourg, France).

Le gouvernement ignore régulièrement l'imposition arbitraire de la mise sous tutelle et ses cruelles conséquences. Ceci vient sans doute de la facilité avec laquelle les personnes mises sous tutelle souffrent d'isolement social et de vulnérabilité aux abus, sans aucune garantie de procès équitable et sans aucune possibilité de remettre cette tutelle en question.

Il est difficile de concevoir une situation où une personne qui n'a commis aucun délit peut être confinée en institution durant des années, sans examen médical, sans représentation juridique et sans aucune possibilité d'appel. Malheureusement, il s'agit d'une réalité en Bulgarie – un Etat membre de l'Union européenne.

Comme le faisait remarquer Barbora Bukovská, directrice juridique du MDAC: *«Puisqu'il semble que la Bulgarie ne veuille pas mettre un terme à cette situation, (ces personnes) n'ont pas d'autre choix que de se présenter formellement à la Cour européenne des droits de l'homme.»*

Pour de plus amples informations: visitez le site web du MDAC, <http://www.mdac.info>

Source: MDAC

V. UNION EUROPEENNE

Ratification du Traité de Lisbonne

La France, la Roumanie, Malte, la Hongrie et la Slovénie ont déjà conclu avec succès la procédure de ratification du Traité de Lisbonne signé par les 27 Chefs d'Etat et de Gouvernement le 13 décembre 2007. La ratification du Traité est l'un des objectifs prioritaires

de la présidence Slovène de l'UE, qui estime que la plupart des États Membres de l'UE aura conclu le processus de ratification avant la fin de ses six mois de présidence.

*Pour de plus amples informations: la page web dédiée au traité,
http://europa.eu/lisbon_treaty/index_fr.htm*

Premier cadre pluriannuel de l'Agence des droits fondamentaux et accord avec le Conseil de l'Europe

Le 28 février 2008, après consultation du Parlement européen, le Conseil Justice et affaires intérieures a adopté une décision sur le cadre pluriannuel de l'Agence (CPA) et l'accord relatif à la coopération entre l'Agence des droits fondamentaux (FRA) et le Conseil de l'Europe.

Le CPA couvre les cinq premières années d'existence de l'Agence des droits fondamentaux (2007-2012) et définit les domaines d'action thématiques de l'Agence, qui incluent notamment les discriminations fondées sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'appartenance à une minorité et toute combinaison de ces motifs (discrimination multiple).

Le Conseil Justice et affaires intérieures a également adopté l'accord entre la Communauté européenne et le Conseil de l'Europe relatif à la coopération entre la FRA et le Conseil de l'Europe. L'accord prévoit des réunions régulières entre les deux entités, des échanges d'information et des activités de coordination afin d'éviter toute redondance.

*Pour de plus amples informations: le site internet de la FRA,
<http://fra.europa.eu/fra/index.php>*

Source: FRA

Morten Kjærum devient le premier directeur de l'Agence des droits fondamentaux

Le danois Morten Kjærum a été désigné nouveau directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA). Le comité directeur de l'agence, qui s'est réuni les 6-7 mars 2008, a décidé de nommer le danois qui peut se targuer d'une longue expérience dans le domaine des droits fondamentaux. Le comité a ainsi suivi les avis du Conseil et du Parlement européen qui indiquaient que, aux vues de ses mérites personnels, de son expérience dans le domaine des droits fondamentaux et de ses compétences managérielles et administratives, Morten Kjærum était celui qui remplissait le mieux les conditions requises pour ce poste.

Il est prévu que Morten Kjærum prenne ses fonctions le 1^{er} juin 2008. Son mandat sera de cinq ans, avec un possible renouvellement pour une période maximale de trois ans.

*Pour de plus amples informations: le site de la FRA,
http://fra.europa.eu/fra/index.php?fuseaction=content.dsp_cat_content&catid=47cbbcb857c73&contentid=47de388647615*

Source: FRA

VI. CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil adopte une résolution concernant la situation des personnes handicapées en Europe

Grâce à l'impulsion de la ministre slovène du travail, de la famille et des affaires sociales, Marjeta Cotman, qui a présidé la réunion du Conseil sur l'emploi, la politique sociale, la santé et les affaires des consommateurs le 29 février 2008, le Conseil a adopté une résolution concernant la situation des personnes handicapées dans l'Union européenne - le plan d'action européen 2008-2009.

La dernière résolution spécifique en faveur des personnes handicapées adoptée par le Conseil remonte à 2003. Cette résolution nouvellement adoptée est dès lors un nouveau pas en avant dans l'engagement des Etats membres de l'Europe pour faire des personnes handicapées une question prioritaire à l'ordre du jour politique au niveau national et européen.

Dans sa résolution, le Conseil considère l'accessibilité comme étant une question prioritaire permettant aux citoyens handicapés de bénéficier d'une vie sociale et économique autonome et active. Celle-ci sera seulement concrétisée par la pleine mise en oeuvre de la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées et par le développement d'instruments nécessaires afin d'assurer la pleine participation des personnes handicapées dans la société.

La résolution, un instrument juridiquement non contraignant, répond à la communication de la Commission à ce sujet, qui définit les priorités pour 2008-2009 dans le contexte du plan d'action européen en faveur des personnes handicapées (2003-2010). Elle invite les Etats membres et la Commission à s'assurer que les personnes en situation de handicap jouissent de leurs droits de l'homme dans leur totalité, et que l'emploi, l'éducation et la formation, les biens et les services et les infrastructures ordinaires, ainsi que les technologies de l'information et de la communication soient mieux accessibles aux personnes handicapées, comme condition préalable à leur autonomie et à leur insertion et participation.

Pour lire la résolution: le site Internet du Conseil,

http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/lisa/99180.pdf

Source: Feph

VII. COMMISSION EUROPEENNE

Priorités de la Commission européenne pour 2009

La Commission européenne a adopté ses priorités annuelles pour 2009. A première vue, les services de la Commission européenne n'ont pas accordé beaucoup d'attention aux problèmes sociaux.

Mais 2009 sera une année de changement: un nouveau Parlement européen et une nouvelle Commission européenne entreront en fonction. De plus, l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne est prévue, si tous les Etats membres l'ont ratifié d'ici là.

2009 sera la dernière année du mandat de l'actuelle Commission et il a donc été décidé que la plupart des initiatives législatives devrait être prévue pour la fin 2008 afin que la Commission parvienne à des accords sur les propositions en suspens les plus importantes. Il s'agira aussi de contrôler la mise en œuvre de l'acquis communautaire et la gestion des programmes cadres financiers pour la période 2007-2013.

Il est également prévu de préparer le prochain cadre financier avec le suivi de la consultation sur le budget européen.

Dans le secteur de la santé publique, des initiatives verront le jour dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie européenne pour la santé adoptée en 2007 – mais rien de spécifique à la santé mentale.

Pour lire la communication de la Commission sur ses priorités annuelles pour 2009: le site web de la Commission européenne, http://ec.europa.eu/atwork/synthesis/doc/aps_2009_fr.pdf

Source: Plateforme Sociale

DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL

Le rapport conjoint sur la Protection sociale et l'Inclusion sociale 2008 est paru!

La Commission a adopté le 30 janvier la proposition de rapport conjoint sur la protection sociale et l'inclusion sociale en 2008. Ce quatrième rapport examine un ensemble de sujets identifiés lors de l'édition de l'année passée: pauvreté des enfants inégalités dans la santé, accès aux soins de santé et changement des besoins lors des traitements à long terme; vies actives plus longues et pensions gérées par des fonds privés.

Le rapport présente également les améliorations envisagées pour les méthodes de travail de la Méthode Ouverte de Coordination (MOC) sur la protection sociale et l'inclusion sociale, ce qui devrait encore renforcer l'efficacité de la procédure.

Le Comité pour la protection sociale a transmis le rapport au Conseil EPSCO pour adoption le 29 février. Il a ensuite été présenté au Conseil européen du printemps (13-14 mars 2008) pour informer les chefs d'Etats et de gouvernements des progrès réalisés en matière de protection sociale et d'inclusion sociale.

Pour lire le rapport conjoint: le site EUR-Lex,

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0042:FIN:Fr:PDF>

Source: Commission européenne

DG Santé et Protection des consommateurs – DG SANCO

Programme d'action dans le domaine de la santé 2008-2013: appel à manifestation d'intérêt pour une liste d'experts

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé le 9 février 2008 afin de constituer une liste d'experts qui aideront à mener à bien les activités liées au deuxième programme d'action communautaire dans le domaine de la santé (2008-2013), qui sont les suivantes: améliorer la sécurité sanitaire des personnes; promouvoir la santé; et générer et faire circuler les informations et les savoirs en matière de santé.

Les candidats doivent remplir et envoyer un formulaire de candidature en ligne qui est disponible à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/phea/phea_ami/

La date limite pour l'envoi des candidatures est le **30 octobre 2010**.

Pour de plus amples informations: le site web de la DG Sanco, http://ec.europa.eu/health/ph_programme/ami/ami_036831_en.htm

Appel à propositions 2008 dans le cadre du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé: de nouvelles opportunités de financement s'offrent à vous!

Le 29 février 2008 la Commission européenne a publié son «Appel à propositions 2008» qui permet aux organisations de participer au programme d'action communautaire dans le domaine de la santé (2008-13) grâce à un éventail élargi de mécanismes de financement.

Les mécanismes de financement pour 2008 comprennent:

- le cofinancement de **projets** destinés à réaliser un objectif du programme (appel à propositions à projets);
- le cofinancement des coûts de fonctionnement d'organisations non gouvernementales ou de réseaux spécialisés (**subventions de fonctionnement**);
- le cofinancement de conférences visant à réaliser un objectif du Programme (**appel à propositions de conférences**);
- les **actions conjointes** de la Communauté et d'Etats membres, ainsi que d'autres pays (tiers) participant au Programme;
- la **soumission d'appel d'offres** des actions destinées à atteindre un objectif du programme.

La date limite de soumission des propositions est fixée au **23 Mai 2008**.

Si vous êtes intéressé par la soumission d'une proposition, nous vous encourageons à contacter votre point focal national. Les points focaux nationaux (PFN) ont été mis en place dans les Etats membres de l'UE et dans les pays participants afin de fournir un soutien local aux candidats potentiels. Ils sont chargés de faire circuler l'information sur les appels à propositions et les appels d'offres, de fournir des renseignements et des conseils sur les questions liées aux contrats. L'ensemble des PFN forme un réseau couvrant toute l'Europe, et grâce à ce réseau les PFN peuvent aider les candidats à trouver des partenaires pour leurs projets dans d'autres pays d'Europe.

Pour trouver votre point focal national, veuillez consulter la liste des points focaux nationaux:

http://ec.europa.eu/health/ph_programme/agency/docs/nfp_en.pdf

Pour plus d'informations sur l'appel à propositions: visitez la page web de la Commission sur la santé publique, http://ec.europa.eu/health/ph_programme/howtoapply/call_for_propal_fr.htm

VIII. PARLEMENT EUROPEEN

Mise à jour: Déclaration écrite pour mettre un terme à la vie sans abri dans la rue

La Déclaration écrite interpartis pour mettre un terme à la vie sans abri dans la rue, lancée en décembre 2007 et ouverte à la signature des députés européens jusqu'en mars 2008, a déjà réuni 293 signatures.

Ce résultat encourageant semble indiquer qu'il existe parmi les députés européens un véritable engagement et un intérêt pour mettre un terme à la vie sans abri dans la rue en Europe. Toutefois, d'autres efforts sont encore nécessaires. Pour connaître le succès, cette déclaration doit recueillir la signature de la majorité des députés européens (approximativement 400).

SME était l'un des 14 grands réseaux européens qui a signé la lettre commune demandant aux députés européens de s'engager à mettre un terme à la vie sans abri dans la rue et à signer la déclaration écrite.

Pour de plus amples informations: visitez la page web dédiée à la déclaration écrite sur le site web de la FEANTSA, <http://feantsa.horus.be/code/FR/pg.asp?Page=967>

Appel du Parlement européen pour mettre un terme à la vie dans la rue des enfants

Le Parlement européen a récemment adopté un rapport «*Stratégie européenne sur les droits de l'enfant*» qui demande à l'UE de s'imposer comme objectif de mettre un terme à la situation des enfants sans abri ou des enfants dans la rue au sein de l'UE. Ce rapport rédigé sur initiative propre par Roberta Angellili pour la Commission sur les libertés civiles est la réaction du Parlement européen à la communication de la Commission en date du 4 juillet 2006 «*Vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant*».

Le rapport réitère l'opposition du Parlement européen à toute forme de violence envers les enfants et demande un poste budgétaire spécifique pour leurs droits, poste qui permettra de financer les travaux requis par la stratégie.

Le rapport demande des mesures appropriées et ciblées pour aider les enfants sans abri et les enfants des rues. En effet, ces enfants sont gravement traumatisés et socialement exclus, ils ne bénéficient ni d'éducation formelle ni de soins de santé, ils sont particulièrement susceptibles de devenir des victimes de la traite des êtres humains (prostitution, trafic d'organes et adoption illégale), de la dépendance à la drogue, du crime ou de la mendicité forcée. Le résultat étant que ces enfants souffrent de retards de développement physique, intellectuel et/ou psychologique souvent irréversibles.

Pour lire le rapport: le site web du Parlement européen,

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A6-2007-0520+0+DOC+PDF+V0//FR&language=FR>

IX. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Nouveau diplôme international sur la législation en santé mentale et les droits de l'homme

Le diplôme international, qui a été développé par l'OMS en collaboration avec la ILS Law School, sera lancé en octobre cette année à Pune, Inde.

Sur la base du matériel pédagogique et des outils fournis par l'OMS, le diplôme permettra aux étudiants de développer des connaissances indispensables et une solide expertise dans le domaine de la santé mentale, des droits de l'homme et du droit.

D'ici la fin des cours les étudiants auront acquis les compétences nécessaires pour aider les pays à mettre en place des législations et politiques sur la santé mentale orientées vers les droits de l'homme et la confiance nécessaire pour pouvoir plaider efficacement en faveur d'une amélioration des conditions de vie des personnes handicapées mentales.

Pour de plus amples informations: le site web du diplôme,

<http://www.mentalhealthlaw.in/index.html>

Source: OMS

Nouveau numéro de Eurohealth

Cette édition est consacrée au travail du Réseau européen sur l'économie de la santé mentale (MHEEN) qui suggère que les interventions peuvent être hautement rentables et promouvoir l'inclusion sociale. Santé Mentale Europe a été l'un des principaux partenaires du réseau européen sur l'économie de la santé mentale.

Pour télécharger le numéro (en anglais): le site internet de l'OMS,

http://www.euro.who.int/Document/Obs/Eurohealth13_3.pdf

Nouveau numéro de l'Euro Observer

Cette édition se penche sur la migration et la santé dans les systèmes de soins de santé en Europe.

Pour télécharger le numéro (en anglais): le site internet de l'OMS,

http://www.euro.who.int/Document/Obs/EuroObserver_Winter2007.pdf

X. NATIONS UNIES

Mise à jour – Convention sur les droits des personnes handicapées

En date du 26 mars 2008 17 ratifications de la convention ont été totalisées; il ne manque donc plus que 3 ratifications pour qu'elle entre en vigueur. Le protocole optionnel a quant à lui été ratifié 11 fois. Il entrera donc en vigueur en même temps que la convention.

A l'heure actuelle la convention compte 126 signataires et le protocole additionnel en compte 71.

Pour de plus amples informations: visitez le site web dédié à la convention, <http://www.un.org/disabilities/>

L'OIT propose un kit de plaidoyer pour des emplois décents pour les personnes handicapées

L'OIT (Organisation Internationale du Travail) propose un kit de plaidoyer pour des emplois décents pour les personnes handicapées. Ce kit, qui devrait être prêt fin mars 2008, offrira aux partenaires et aux parties prenantes intéressées les éléments nécessaires pour gérer des campagnes de promotion pour un lieu de travail plus inclusif. Parmi les éléments clés du kit, un rapport spécial sur les présentations et les recommandations faites par des experts et des militants internationaux à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Handicapées en 2007. Le kit comprend en outre un message adressé par l'actrice qui a remporté un Academy Award, Marlee Matlin, sur le travail décent et sur d'autres droits des personnes handicapées.

Le message vidéo de Mme Matlin peut être visionné sur OIT-TV, YouTube, et sur le site web de l'OIT:

http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Broadcast_materials/Video_News_Release/lang--fr/docName--WCMS_088122/index.htm

Source: ENABLE

Forum 2008 de l'UCI et du G3ict sur «La Convention sur les droits des personnes handicapées: enjeux et opportunités pour les normes TIC» Genève (Suisse), 21 avril 2008

Ce Forum examinera l'impact probable de la Convention sur les droits des personnes handicapées sur l'évolution des normes TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) grâce à la participation active du secteur, des Organisations de Développement des Normes (ODN), des Organisations Non Gouvernementales (ONG), et d'autres parties intéressées.

Pour de plus amples informations: envoyez un Email à tsbworkshops@itu.int, ou visitez la page web dédiée au forum,

<http://www.itu.int/ITU-T/worksem/accessibility/200804/index.html>

Source: Nations Unies

Sept pays de l'UE sont étudiés dans le cadre d'une enquête sur le processus de ratification de la Convention des Nations Unies

Le Centre pour les droits de l'homme des personnes handicapées (VIKE) mène une enquête sur le processus de ratification de la Convention des droits des personnes handicapées dans 7 pays européens. Les Etats choisis sont la Finlande, l'Allemagne, la Hongrie, la Serbie, la Suède, l'Ukraine et le Royaume-Uni.

L'idée principale de cette enquête est d'analyser à la fois les informations officielles des gouvernements et le feedback des ONG et des institutions travaillant sur les droits de l'homme. Les opinions de la société civile représentent une source importante d'information sur la faiblesse et le déroulement du processus de ratification.

Le rapport de cette enquête sera publié en anglais en tant qu'analyse comparative lors du séminaire qui se tiendra à Helsinki les 20-21 mai 2008. Les intervenants à ce séminaire sont des spécialistes des droits de l'homme originaires de Finlande ou de l'étranger. Le programme du séminaire sera annoncé sur le site de VIKE. L'enquête se déroule dans le cadre d'un projet intitulé «enquête CRPD». Le projet est financé par le ministère des affaires étrangères de Finlande.

Pour de plus amples informations: le site web du VIKE, www.vike.fi

Source: VIKE

XI. DIVERS

ECOSSE – Développement d'indicateurs nationaux de santé mentale et de bien-être

L'amélioration de la santé mentale est pour l'Ecosse une priorité pour la santé publique. Mais jusqu'à présent, l'Ecosse ne possédait pas d'indicateurs fiables, valides et utilisables pour mesurer l'état de la santé mentale au niveau national. Pour combler ce fossé, le NHS (National Health System) Ecosse, dans le cadre du programme national écossais d'amélioration de la santé mentale et du bien-être, a mis sur pied un ensemble national d'indicateurs pouvant mesurer la santé mentale des adultes en Ecosse.

C'est une approche mixte qui a été choisie (en tenant compte des données actuelles, des politiques, des résultats et des théories) pour obtenir des indicateurs mesurables, significatifs et pertinents dans le contexte politique et pour lesquels, dans la mesure du possible, des données sont disponibles au niveau national. Les 55 indicateurs couvrent à la fois les résultats de la santé mentale – une santé mentale positive et des problèmes en santé mentale – et les facteurs de risque ou de protection de la santé mentale au niveau individuel, communautaire et structurel. Les indicateurs font usage en général de données existantes, mais 20 d'entre eux seront nouveaux dans les nouvelles études écossaises à partir de 2008. Quatre indicateurs demandent encore une recherche supplémentaire.

Le rapport final et le document d'explication, la liste des indicateurs et d'autres documents sont disponibles sur le site internet de la NHS Health Scotland:

www.healthscotland.com/understanding/population/mental-health-indicators.aspx

Des informations sont également disponibles sur la Warwick-Edinburgh Mental Well-being Scale (WEMWBS) (échelle du bien-être mental Warwick-Edimbourg). Il s'agit d'une nouvelle échelle servant à évaluer la santé mentale positive de la population adulte, dont l'utilisation est validée au Royaume-Uni. La WEMWBS a été reprise dans de nombreuses enquêtes nationales écossaises et elle est largement utilisée au Royaume-Uni. Elle sert aussi d'indicateur à un niveau élevé du gouvernement écossais.

Des données existantes ont aussi été analysées. Le rapport sur la santé mentale des adultes en Ecosse, qui compare l'ensemble des indicateurs avec les dernières données disponibles, pourra être consulté à l'adresse www.scotpho.org.uk (printemps 2008). Chaque fois que cela sera possible, une analyse des tendances de la dernière décennie par âge, genre et région sera aussi présentée.

La mise en place d'un ensemble d'indicateurs en santé mentale est un pas en avant significatif pour l'Ecosse. Il s'agit de reconnaître l'importance d'une santé mentale positive pour une Ecosse «florissante» et le besoin d'avoir des données sur la place de la santé mentale positive, en plus des problèmes en santé mentale. Cet ensemble d'indicateurs ne constitue pas une réponse finale à la détermination du profil en santé mentale en Ecosse. Mais il offre une bonne base pour mieux comprendre les causes et les conséquences de la santé mentale et la façon dont ces dernières peuvent être mesurées.

L'étape suivante est à présent de mettre en place un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer la santé mentale des enfants d'ici au printemps 2010.

Pour de plus amples informations: personne de contact, le Dr Jane Parkinson,

Email jane.parkinson@health.scot.nhs.uk

Merci au Dr Jane Parkinson, conseiller en santé publique pour le NHS Health Scotland, pour cette contribution.

Rejoignez la campagne en faveur de la Journée Européenne de la Dépression!

En 2001, l'annonce de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est tombée comme une bombe à retardement: en 2020, la dépression sera la première cause d'invalidité dans le monde après les maladies cardio-vasculaires. Aujourd'hui, la dépression est reconnue comme étant un sérieux problème de santé publique. Le monde entier étant donc de plus en plus conscient de l'importance et des conséquences de cette maladie, il est indispensable de disposer des informations les plus récentes et les plus fiables. Il faut agir de toute urgence pour endiguer le fléau de la dépression et apporter les moyens suffisants pour satisfaire les besoins présents et futurs.

C'est pour cette raison qu'un petit groupe d'associations et d'institutions oeuvrant dans le domaine de la dépression s'est retrouvé en 2003 pour créer l'organisation non gouvernementale "European Depression Association" (EDA) avec son siège à Bruxelles. Leur

objectif principal est de promouvoir dans tous les pays d'Europe une journée consacrée à la prise de conscience de l'importance des troubles dépressifs.

Depuis 2004, la Journée Européenne de la Dépression (JED ou EDD) a ciblé à la fois les médecins généralistes, les psychiatres, tous les autres professionnels de la santé, les associations de patients et le grand public dans six pays européens (Belgique, Angleterre, France, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse) aux alentours du 2^{ème} jeudi de chaque mois d'octobre. Cette initiative a été rendue possible grâce à la participation des organisations locales intéressées (l'Alliance Européenne contre la Dépression, par exemple), et la mobilisation des médias et des élus.

Tout ceci représente clairement un défi important, mais cette Journée vise à mieux informer chacun d'entre nous (professionnels, usagers et grand public) de l'importance de la prévention, du diagnostic précoce et du meilleur traitement possible à tous ces niveaux.

Si vous souhaitez participer à la Journée Européenne de la Dépression cette année, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'EDA. Ils ont besoin de votre soutien, rejoignez-les! Le compte à rebours a démarré - grâce aux efforts de tous, ils espèrent relever le défi lancé par l'OMS avant 2020.

*Pour de plus amples informations: le secrétariat de l'EDA, Tel +32 2 734 29 80, Fax +32 2 734 21 35, Email info@eddas.org, ou visitez le site web de l'EDA, www.eddas.org
Merci à Stéphanie Wooley, président de l'association France-Dépression, pour cette contribution.*

Faites-vous publier dans le journal en ligne West

West (<http://www.west-info.eu/west-info/?&lang=eng>), un nouveau journal en ligne gratuit, a été lancé le mardi 12 février.

West publie des informations relatives aux politiques sanitaires et sociales menées au niveau européen, national et local. Les nouvelles sont publiées en temps réel et classées par ordre chronologique, à la fois en anglais et en italien. Elles sont libres de tout commentaire ou opinion.

Les informations sont accompagnées d'un court extrait et de documents utiles (directives, lois, jugements, plans d'investissement, programmes et événements, etc.) provenant des autorités européennes, nationales, régionales et locales dans les domaines suivants: Fonds pour la gouvernance et la politique sociale; Asile et immigration; Egalité des chances; Famille; Pauvreté et exclusion sociale; Personnes âgées; Enfants et adolescents; Personnes handicapées; Dépendances; Responsabilité sociale des entreprises; Société civile.

West se veut accessible à tous à tout moment. Il ne fournit cependant aucune assistance aux personnes ou associations pour des questions ou problèmes spécifiques.

Il s'agit d'un système de mise en réseau, qui a été conçu pour servir de support à l'exercice du droit à l'information, en particulier pour les citoyens les plus marginalisés.

Les membres de SME souhaitant envoyer des informations concernant leurs événements et activités (séminaires, réunions, recherches, publications, projets, etc.) sont invités à s'adresser à l'équipe de rédaction du journal West:

- soit directement, en envoyant un email à l'adresse editing.EU@west-info.eu;
- soit en utilisant la page d'accueil du journal West:
<http://www.west-info.eu/west-info/?&lang=eng>

Pour de plus amples informations: personne de contact, Gloria Congedo, Bureau bruxellois du journal West, Email gloria.congedo@west-info.it

XII. SITES INTERNET

Impliquez-vous dans la création d'un nouveau site pour les personnes souffrant de dépression bipolaire

PatientView, en collaboration avec la Fédération mondiale pour la Santé mentale (FMSM) et GAMIAN-Europe, ainsi que la Fédération européenne des familles et des soignants (EUFAMI), travaillent à une nouvelle initiative qui permettra de mieux comprendre la dépression bipolaire (DBP).

Ces organisations font appel à votre expertise afin de créer un site mondial pour les personnes atteintes de dépression bipolaire. L'idée est que le site soit conçu par des personnes elles-mêmes touchées par la dépression bipolaire.

Vous êtes invités à compléter un formulaire en ligne, qui ne vous prendra pas plus de 10 à 15 minutes.

Pour accéder au sondage en ligne (en anglais):

https://www.surveymonkey.com/s.aspx?sm=HUISU1tNJVjlkEmdcNGOjQ_3d_3d

L'enquête prendra fin le lundi **30 juin 2008**.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Louise Oatham, Tél +44 1547 520 965, Email info@patient-view.com

Site Infosuicide

Le site Infosuicide a ouvert le 10 mai 1998, à l'initiative d'un centre médico-psychologique spécialisé dans la lutte contre l'isolement et la prévention du suicide sur Paris. Ce site se veut ouvert à l'échange d'informations entre tous ceux concernés par l'isolement et la prévention du suicide: ouvert principalement aux professionnels, aux chercheurs, aux étudiants, aux associations, aux institutions. Il se veut réagir à l'actualité: pour débattre, dialoguer, comprendre et agir.

Pour visiter le site web: <http://www.infosuicide.org/>

XIII. PUBLICATIONS

Moyens de communication, stigmatisation et discrimination en santé mentale : éléments pour une stratégie raisonnable

L'article résume les connaissances actuelles sur le rôle des moyens de communication dans la reproduction des attitudes sociales négatives envers les personnes souffrant de troubles mentaux graves et signale les possibilités et limites de nos interventions pour modifier ces messages.

Pour de plus amples informations: le CTNERHI – Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations,

http://www.ctnerhi.com.fr/accueil_ctnerhi3.php

Situation sur le marché du travail des personnes handicapées dans l'Europe des 25

Le Centre européen des politiques et des recherches en matière de bien-être social a récemment publié un briefing politique informant des principaux résultats, des conclusions et de l'agenda politique du projet de recherche «*Etude de la compilation des données sur les personnes handicapées à partir des registres administratifs des Etats Membres de l'UE*».

Pour télécharger cette étude: le site web du centre européen,

http://www.euro.centre.org/data/1201610451_25081.pdf

Source: Feph

Stress occasionné par le travail: de plus en plus de personnes sont confrontées aux risques psychosociaux sur le lieu de travail

Un nouveau rapport de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (OSHA) indique que les principaux risques psychosociaux sont liés à de nouvelles formes de contrats de travail, de précarité de l'emploi, d'intensification du travail, de fortes exigences émotionnelles, de violence au travail et de déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Pour télécharger le rapport (en anglais): le site web de l'OSHA,

<http://osha.europa.eu/publications/reports/7807118>

Pour de plus amples informations: le site web de l'OSHA,

http://osha.europa.eu/topics/stress/index_html/view?searchterm=work-related%20stress

XIII. EVENEMENTS A VENIR

NOUVEAU!! 23-25 avril 2008

Evénement européen 2008 sur la stigmatisation «Approches: prendre des mesures contre la stigmatisation en Europe», Edimbourg (Ecosse)

Objectifs: illustrer et comparer des travaux nationaux stratégiques dans la région européenne; expliquer comment le travail contre la stigmatisation en Ecosse a été mené à bien, réalisé et

évalué; placer le travail de l'Ecosse contre la stigmatisation dans le contexte plus large d'une approche intégrée de la santé mentale et de la santé publique et en démontrer les avantages.
Pour de plus amples informations: visitez le site web de l'événement,
www.regonline.co.uk/EuropeanStigmaConference2008

10-14 mai 2008

Cours de formation de Grundtvig en 2008, «Des Parents engagés – cours de formation pour travailler avec des parents migrants dans l'éducation familiale», Wuppertal (Allemagne)

Pour de plus amples informations: personne de contact, Nina Stücker, nina.stuecke@paritaet-nrw.org, Tél +49 202 28 22 338, ou consultez le site internet de la Paritätische Akademie, www.paritaetische-akademie.de

14-16 mai 2008

16^{ème} conférence internationale sur les hôpitaux qui promeuvent la santé, «Hôpitaux et services de santé dans la société de la santé: Quo vadis, HPS?», Berlin (Allemagne)

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence, www.univie.ac.at/hph/berlin2008

23-25 mai 2008

Conférence 2008 du ENMESH (Réseau Européen pour l'Evaluation des Services en Santé Mentale), «Bonnes pratiques, bons résultats?», Cracovie (Pologne)

De plus amples informations sur la conférence, y compris les formulaires d'inscription, sont disponibles sur le site web dédié à la conférence: www.enmesh2008.pl

4-6 juin 2008

2^{ème} conférence internationale sur la psychologie communautaire, «Building Participative, Empowering and Diverse Communities - Visioning Community Psychology in a worldwide perspective», Lisbonne (Portugal)

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence, <http://www.2iccp.com/>

11-12 juin 2008

Semaine de l'emploi 2008, 15^{ème} conférence et exposition annuelle, Bruxelles (Belgique)

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la Semaine, <http://www.employmentweek.com/>

19-21 juin 2008

Conférence thématique de l'Association mondiale de la psychiatrie, «Dépression et bonnes conditions psychiatriques dans les soins primaires», Grenade (Espagne)

Pour de plus amples informations sur la conférence: personne de contact, Dr. Francisco Torres-González, E-mail ftorres@ugr.es, ou visitez le site web dédié à la conférence, <http://www.wpa2008granada.org>

26-28 juin 2008

21^{ème} conférence de la CEFEC, «Emploi et qualité de vie en Europe: Des stratégies communes pour l'inclusion sociale», Lisbonne (Portugal)

Pour de plus amples informations: le site web du CEFEC (Confédération des entreprises sociales, initiatives d'emploi et coopératives sociales européennes), <http://www.cefec.org/>

NOUVEAU!! 30 juin – 4 juillet 2008

33^{ème} conférence mondiale du CIAS, «La dynamique du développement social dans un contexte de mondialisation: Leçons du passé, défis pour aujourd'hui et pour demain», Tours (France)

La conférence se concentrera sur 3 domaines de l'action sociale: le travail social, la protection sociale et le développement social.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence, <http://www.icsw2008.org/>

2-4 juillet 2008

16^{ème} conférence européenne des services sociaux, «Déterminer l'avenir des services de proximité en Europe», Paris (France)

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire: le site dédié à la conférence, <http://esn-eu.org/paris/fre/index.html>

9-11 juillet 2008

ICCHP 2008 – 11^{ème} conférence internationale sur les ordinateurs assistant les personnes ayant des besoins spécifiques, «eQualité: un défi mondial – L'accès égalitaire à la société de l'information est un défi mondial», Linz (Autriche)

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence, www.icchp.org

7-9 août 2008

Conférence de SME 2008, Aalborg (Danemark)

Pour de plus amples informations et pour vous abonner au bulletin MHE2008, veuillez visitez: www.mhe-aalborg.dk, ou contacter le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail info@mhe-sme.org

27-30 Août 2008

12^{ème} Symposium européen sur le Suicide et le Comportement suicidaire, «Working Together to Prevent Suicide: Research, Policy and Practice», Glasgow (Ecosse)

Pour de plus amples informations: contactez l'organisateur de la conférence, E-mail organising@esssb12.org

10-12 septembre 2008

«Passer des marges à l'intégration totale», 5^{ème} conférence mondiale sur la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux et comportementaux, Melbourne (Australie)

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, Email info@margins2mainstream.com, Tél +61 3 9370 1265

22-24 septembre 2008

Ifdm 2008, 4^{ème} Forum international sur la gestion du handicap, «Abolir les obstacles ensemble», Berlin (Allemagne)

Pour de plus amples informations: le site web dédié au forum, <http://www.disability-manager.de/e/ifdm2008/index.html>

26-28 septembre 2008

2^{ème} congrès de psychiatrie transculturelle des pays germanophones, «Réfugiés – femmes et enfants – Tout le monde est un étranger pour le reste du monde», Vienne (Autriche)

Pour de plus amples informations: visitez le site web, www.transkulturellepsychiatrie.de, Ou contactez alexander.friedmann@meduniwien.ac.at et solmaz.golsabahi@marienhospital-hamm.de

NOUVEAU!! 16-19 avril 2009

12^{ème} congrès international de la IFPE, «Bien-être et trouble mental: des outils épidémiologique dans le village mondial», Vienne (Autriche)

En plus du thème central du congrès, les résultats d'études portant sur tous les autres aspects de l'épidémiologie psychiatrique, y compris la planification et l'évaluation des services, ainsi que la pharmaco-épidémiologie et l'épidémiologie clinique, seront présentés.

Pour de plus amples informations: le site web dédié au congrès, <http://www.ifpe2009.at/>

Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?

Merci d'envoyer cela à info@mhe-sme.org